



L'expulsion du Jardin d'Eden

Paul et la grâce de Dieu

Jésus, le nouvel Adam

Le péché d'Adam a été imputé à toute l'humanité, celui de l'humanité n'a été imputé qu'à Jésus.

Paul expose ainsi la grâce du Dieu chrétien.

Epître aux Romains, chapitre 5

12) Ainsi donc, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort... Et ainsi la mort a passé dans tous les hommes parce que tous ont péché.

13) Car jusqu'à la Loi le péché était dans le monde; or le péché n'est pas imputé lorsqu'il n'y a point de loi.

14) Cependant la mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'avaient pas péché, par une transgression semblable à celle d'Adam, lequel est la figure de celui qui devait venir.

15) Mais il n'en est pas du don gratuit comme de la faute; car si, par la faute d'un seul, tous les hommes sont morts, à plus forte raison la grâce de Dieu et le don se sont, par la grâce d'un seul homme, Jésus-Christ, abondamment répandus sur tous les hommes.

18) Ainsi donc, comme par la faute d'un seul la condamnation est venue sur tous les hommes, ainsi par la justice d'un seul vient à tous les hommes la justification qui donne la vie.

19) De même en effet, que par la désobéissance d'un seul homme, tous ont été constitués pécheurs, de même par l'obéissance d'un seul tous seront constitués justes.

20) La loi est intervenue pour faire abonder la faute; mais là où le péché a abondé, la grâce a surabondé,

21) Afin que, comme le péché a régné par la mort, ainsi la grâce régnât par la justice pour la vie éternelle, par Jésus-Christ Notre Seigneur.

Source : <http://bible.catholique.org>